



Document budgétaire E

**LES AVANTAGES DU
MANITOBA**

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA	1
LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE	11
ANNEXE 1 – LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER.....	14
ANNEXE 2 – COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2006	22

■ LES AVANTAGES DU MANITOBA

Les Manitobains et Manitobaines ont confiance en leur province. Cette confiance est fondée sur la croissance des revenus, sur notre économie stable et diversifiée, et sur notre capacité continue à relever les défis qui se présentent et à conquérir les marchés tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

La confiance de la population manitobaine se reflète dans la hausse exceptionnelle du niveau des dépenses de consommation dans la province depuis 2000. Au Manitoba, les ventes au détail ont augmenté d'environ 3,1 milliards de dollars au cours des cinq dernières années, ce qui représente un taux de croissance de 33 % qui figure parmi les meilleurs au Canada.

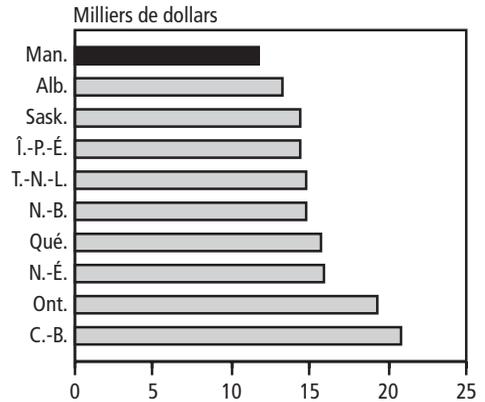
Les Manitobains et Manitobaines manifestent également leur confiance en investissant dans la province. Un grand nombre d'entre eux investissent dans leur domicile. Pendant quatre des cinq dernières années, le rythme des constructions de maisons unifamiliales au Manitoba a été supérieur au rythme national. La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit que le Manitoba est la seule province canadienne qui continuera à connaître une hausse des mises en chantier de maisons individuelles non attenantes en 2006 et 2007.

Au cours des cinq dernières années, les mises en chantier d'habitations, y compris les immeubles à appartements et les copropriétés, ont augmenté de 85 %, un taux de croissance qui est bien supérieur au taux national et qui se classe parmi les meilleurs au Canada. Ce mouvement à la hausse des constructions d'habitations va se maintenir. D'après la Société canadienne d'hypothèques et de logement, près de 10 000 autres logements seront construits au Manitoba au cours des deux prochaines années.

Pour d'autres Manitobains, investir dans le Manitoba signifie investir dans des machines et de l'équipement, dans des bureaux et dans des édifices à usage commercial. Ces dernières années, plusieurs investissements en immobilisations majeurs ont été

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels en 2006

Famille de quatre, un seul revenu de 40 000 \$*



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les prestations pour enfants, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Cotes de crédit du Manitoba Février 2006

	Cote de crédit
Moody's Investors Service	Aa2
Standard & Poor's	AA-
DBRS	A (élevée)

Moody's – maintenue en juillet 2005

Standard & Poor's – maintenue en juillet 2005

DBRS – confirmée en mai 2005

Prix moyen d'une maison Catégorie grand luxe

Vancouver	908 286 \$
Toronto	883 558
Calgary.....	625 400
Montréal.....	528 570
Halifax.....	396 667
Saint John	396 000
St. John's.....	278 000
Regina.....	277 500
Winnipeg	276 000
Charlottetown.....	260 000

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*
(quatrième trimestre 2005), Royal LePage

Prix moyen d'une maison Maison en rangée de catégorie standard

Vancouver	374 333 \$
Toronto	287 624
Calgary.....	197 322
Montréal.....	182 250
Halifax.....	161 167
Regina.....	125 500
Saint John	118 900
Charlottetown.....	105 000
St. John's.....	104 667
Winnipeg	100 813

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*
(quatrième trimestre 2005), Royal LePage

effectués au Manitoba, dont le Centre MTS et l'usine de transformation de pommes de terre J. R. Simplot à Portage-la-Prairie. Citons également les investissements très importants des sociétés Albchem Industries Ltd. et Nexen Inc. dans l'industrie des produits chimiques, et ceux d'entreprises telles que Inco Limitée et HudBay Minerals Inc. dans l'industrie minière, et telles que Biovail et Cangene Corporation dans le secteur des sciences de la vie.

Les investissements dans le matériel et l'outillage constituent un élément fondamental de la croissance économique. En effet, ces investissements favorisent la capacité de production de l'économie et entraînent une productivité accrue et des revenus grandissants. Les investissements dans le matériel et l'outillage jettent les fondations d'une croissance future et renforcent la compétitivité. Selon Statistique Canada, le niveau des investissements réels (corrige en fonction de l'inflation) dans le matériel et l'outillage s'est accru de 30 % au Manitoba entre 1999 et 2004. Ce taux de croissance, l'un des meilleurs parmi les provinces, équivaut presque au double du taux de croissance canadien dans l'ensemble.

Les prévisionnistes s'attendent à ce que l'augmentation générale des investissements de capitaux se poursuive, avec le Manitoba au premier rang des provinces à ce chapitre en 2006. Selon Statistique Canada, les investissements de capitaux devraient connaître une hausse de 15 % cette année, avec une augmentation de 10 % des investissements privés, soit un taux de croissance équivalant au double du taux national.

Qu'est-ce qui fait du Manitoba un endroit idéal où investir? Le Manitoba offre aux investisseurs un environnement commercial concurrentiel qui résulte d'une combinaison unique de facteurs que nous appelons « Les avantages du Manitoba » :

- une main-d'œuvre productive, instruite et multilingue;
- un environnement extrêmement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût

abordable des bureaux et des terrains, les coûts de construction modestes, et les taxes et impôts raisonnables;

- des coûts d'électricité parmi les plus bas en Amérique du Nord, avec des ressources hydroélectriques très fiables, renouvelables et respectueuses de l'environnement;
- un réseau de télécommunications étendu et moderne;
- un large réseau d'installations de recherche et de développement qui favorise l'innovation et la diffusion de la technologie;
- une position géographique pratique, au cœur du continent nord-américain, dans le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de communication et d'installations intermodales qui est efficace sur le plan des coûts et qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- un coût de la vie extrêmement avantageux avec, entre autres, des tarifs d'assurance automobile parmi les moins élevés au Canada;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des collectivités sûres, des services de garde d'enfants abordables, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel attrayant – autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Ce document budgétaire décrit les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba et les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture.

Les tarifs d'hydroélectricité publiés pour le Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts et un potentiel de croissance immense.

Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

Le Manitoba possède une des économies les plus diversifiées du Canada. On y trouve plusieurs industries importantes comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits de santé, la recherche dans le secteur de la santé, les services financiers, les industries culturelles, la production d'électricité, les produits chimiques, l'agriculture et le transport. L'économie du Manitoba n'est pas seulement forte, elle est aussi équilibrée : aucun secteur économique ne domine à lui seul le paysage économique provincial.

La diversité de notre économie renforce sa stabilité. Depuis les cinq dernières années, le Manitoba est l'une des provinces canadiennes où la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été la plus régulière. Ce contexte de certitude économique contribue à une plus grande stabilité de la main-d'œuvre et à un climat d'affaires local prévisible.

Les tarifs d'hydroélectricité publiés pour le Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts et un potentiel de croissance immense. Presque toute cette électricité est produite par des installations hydrauliques propres, fiables et respectueuses de l'environnement. En outre, en 2006, une nouvelle centrale éolienne de 99 mégawatts sera en exploitation, ajoutant davantage d'énergie propre à l'éventail énergétique du Manitoba.

Le Manitoba est situé à l'extrémité nord du couloir commercial du milieu du continent, et à l'intersection principale de l'axe est-ouest du système de transport canadien. Winnipeg est la seule ville importante située entre Vancouver et Thunder Bay qui soit directement reliée aux lignes de chemin de fer américaines. Ces facteurs donnent au Manitoba les atouts nécessaires pour accroître ses activités commerciales et étendre

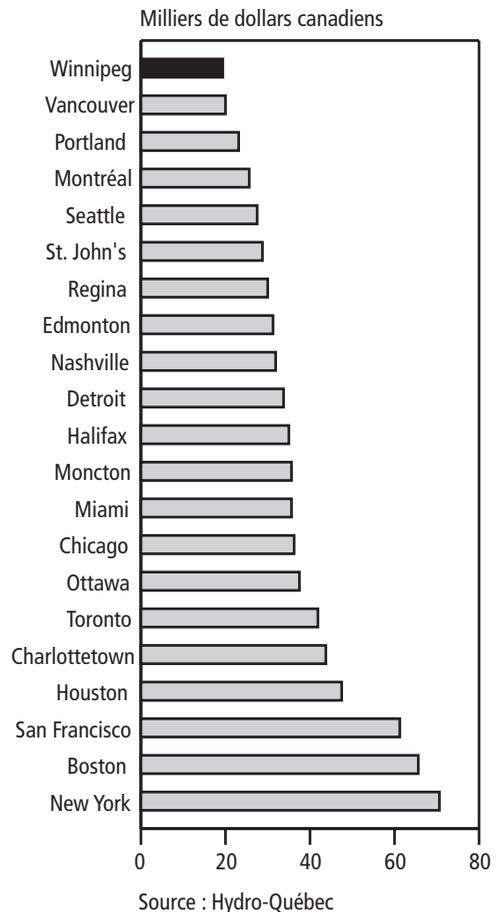
son réseau de transport. À Winnipeg se trouvent des installations de formation des trains vastes et modernes qui permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Trois des dix principaux employeurs dans le secteur du camionnage par location au Canada ont leur siège social à Winnipeg. On estime qu'il y a entre 350 et 400 entreprises de transport au Manitoba, et que 90 % d'entre elles travaillent au niveau interprovincial ou international. Cet ensemble d'installations offre aux entreprises une grande flexibilité et des économies de coûts, ainsi qu'un accès aisé au marché mondial le plus important.

La présence d'un réseau de transport aérien souple et pratique est essentielle pour la réussite des entreprises. L'Aéroport international de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. Il dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. En 2005, il a servi un nombre record de 3,2 millions de passagers, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à 2004, et a assuré le transport de 150 millions de kilogrammes de marchandises. En 2005 également, l'Administration aéroportuaire de Winnipeg a lancé un vaste programme pluriannuel visant à améliorer ses immobilisations. Ce programme, dont les investissements prévus s'élèveront à 560 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, comprend la construction d'une nouvelle aérogare.

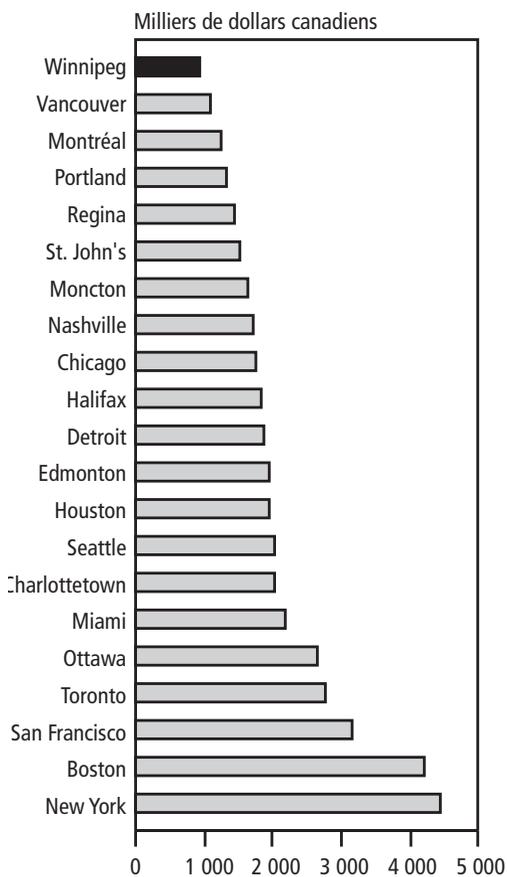
Churchill est le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Situé sur la baie d'Hudson, il permet au commerce diversifié de l'océan Atlantique d'atteindre l'Ouest canadien. Le port offre aux expéditeurs d'importants avantages en termes de coûts pour le transport océanique entre le Canada et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine.

Le Manitoba dispose d'abondantes ressources naturelles. L'industrie minière extrait et transforme

Facture mensuelle d'électricité Clientèle commerciale et industrielle 1 000 kWh et 400 000 kWh, 2005



Facture mensuelle d'électricité
Clientèle commerciale et industrielle
50 000 kWh et 30 600 000 kWh, 2005



Source : Hydro-Québec

une variété de minéraux, notamment du nickel, du zinc, du cuivre, de l'or, du césium, du tantale et du pétrole. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale en eau douce de la province est l'une des plus importantes du pays. Étant donné son climat tempéré, son sol fertile, ses abondantes ressources en eau douce et sa vaste superficie, le Manitoba s'est taillé une place de choix dans le domaine de la production agricole. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.

La population manitobaine bénéficie d'une connectivité avancée, grâce à l'infrastructure complète et moderne dont elle dispose en matière de télécommunications. Le Manitoba dispose de services à large bande à grande échelle et son réseau cellulaire s'étend à presque toute la population de la province.

La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économiques du Manitoba. La province bénéficie d'un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, mais c'est dans celui des sciences de la vie que les activités de recherche et de développement sont les plus notables. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire contribuent à l'infrastructure de recherche et de développement en pleine croissance de la province.

Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. On n'exige pas de frais personnels ni de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. En effet, en 2005, les employeurs américains ont dû déboursier en moyenne plus de 8 000 dollars américains par employé en frais d'assurance-santé familiale.

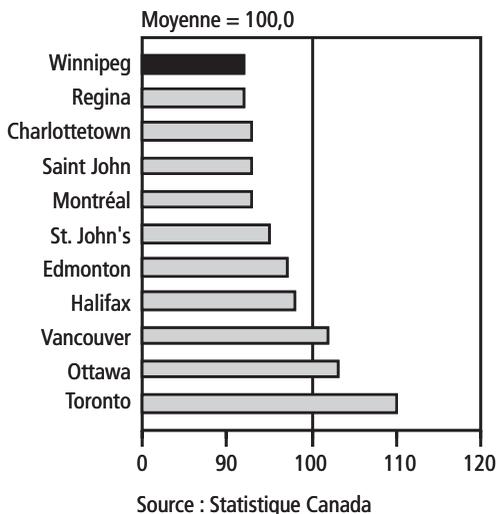
Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21^e siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation public, qui offre entre autres des possibilités d'éducation postsecondaire abordables et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. L'enseignement postsecondaire continue d'être abordable au Manitoba et les frais de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. Environ 21 000 étudiants à plein temps et quelque 16 000 étudiants à temps partiel fréquentent l'Université du Manitoba, la plus grande des cinq universités de la province. Cette université offre une grande variété de programmes d'études postsecondaires, entre autres dans le domaine des sciences, des arts, de la médecine, du droit, de l'architecture, des beaux-arts, de l'ingénierie et de l'agriculture, ainsi qu'un choix varié de programmes de deuxième et de troisième cycles. Il y a également 17 000 étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans les quatre autres universités manitobaines. En plus des étudiants universitaires, plus de 15 000 étudiants fréquentent, à temps plein ou à temps partiel, les quatre collèges communautaires du Manitoba.

Grâce à l'aspect concurrentiel de ses taxes, impôts et frais d'exploitation, le Manitoba est devenu l'une des provinces canadiennes les plus abordables pour faire des affaires. Pour en savoir plus sur les avantages qu'offre le Manitoba en termes de coûts d'exploitation, voir l'annexe 1 « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier » (voir page 14).

Les avantages du Manitoba relativement à la qualité de vie

Winnipeg est une ville cosmopolite en pleine croissance de 700 000 habitants, et ses aspects pratiques, combinés à son esprit communautaire, en font un excellent milieu de vie pour les travailleurs. À

Comparaison interurbaine des prix de détail Octobre 2004



*La diversité de la population
manitobaine a créé une
riche et fascinante mosaïque
de réussites artistiques et
culturelles.*

Winnipeg, la distance moyenne à parcourir pour se rendre au travail est de moins de six kilomètres. Cette distance est la plus courte au pays pour une ville de plus de 500 000 habitants.

Winnipeg est reconnue comme l'une des villes canadiennes les plus favorables à la famille. Le Manitoba est un endroit idéal où élever une famille, grâce à un coût de la vie abordable, de bonnes écoles, d'excellentes possibilités de garde d'enfant et des quartiers sûrs.

Les Manitobains et Manitobaines se soucient des autres. Le taux de bénévolat de la province est toujours un des meilleurs au pays et, de toutes les provinces, c'est au Manitoba que les dons de charité sont proportionnellement les plus élevés. Tout cela reflète notre esprit communautaire et notre longue tradition d'altruisme. En outre, le gouvernement du Manitoba contribue indirectement à la culture en accordant des crédits d'impôts sur les dons de bienfaisance. En 2003, les organismes de bienfaisance enregistrés dans la province ont recueilli des dons totalisant plus de 658 millions de dollars, dont 310 millions provenaient de particuliers. Cette même année, 105 millions de dollars ont été accordés par le gouvernement du Manitoba, sous forme de déductions fiscales et de crédits d'impôt pour dons de bienfaisance, dont 49 millions de dollars aux particuliers.

La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet, à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, au Manitoba Theatre Centre et à plusieurs autres troupes théâtrales. Le Manitoba est également fier de posséder de nombreuses autres attractions culturelles contemporaines.

La diversité de la population manitobaine a créé une riche et fascinante mosaïque de réussites artistiques et culturelles. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture » (voir page 11).

En novembre 2004, le Centre MTS a ouvert ses portes à Winnipeg. Ce nouvel établissement à usages multiples représentant un investissement de 135 millions de dollars peut accueillir 15 000 amateurs de sports ou de spectacles. Doté d'une acoustique exceptionnelle et d'excellentes lignes de visibilité, ce centre de calibre international attire de nombreux spectacles au Manitoba. En 2005, une enquête de l'industrie du spectacle a montré que le Centre était devenu l'un des lieux de divertissements les plus populaires en Amérique du Nord. En 2007, le Centre sera le site des championnats du monde de hockey féminin. Grâce à son emplacement, cet établissement de pointe joue un rôle catalyseur dans le développement du centre-ville de Winnipeg, qui a déjà fait l'objet de plusieurs projets majeurs d'immobilisations cette année.

Le Manitoba a une longue tradition dans le domaine des sports. Il y a au Manitoba des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Avec plus de 120 terrains de golf, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada, ainsi qu'un des taux de participation au golf les plus élevés au pays. Plus d'un Manitobain sur quatre s'élance sur les parcours de la province chaque année. À l'automne 2006, des amateurs de football du Canada tout entier se retrouveront à Winnipeg pour assister au match de finale de la Coupe Grey de la Ligue canadienne de football.

Les Manitobains apprécient leur environnement naturel. Les plages, les lacs, les rivières et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Dans la province aux 100 000 lacs, on n'est jamais bien loin d'un endroit où pratiquer des sports nautiques comme le canot, le kayak ou la natation, ou de l'une des plages de classe mondiale du Manitoba où on peut se détendre. La proximité des lacs et le coût abordable des résidences secondaires de loisir font du Manitoba l'un des endroits au pays où

*Les Manitobains apprécient
leur environnement naturel.
Les plages, les lacs, les rivières
et les parcs font partie
intégrante de la qualité de vie
au Manitoba.*

l'on compte le plus grand nombre de propriétaires de ce type de résidence. Winnipeg est une ville verte – on y trouve le plus vaste parc forestier urbain au Canada et la plus importante forêt urbaine d'ormes adultes en Amérique du Nord. Au Manitoba, l'hiver offre l'occasion de pratiquer de nombreuses activités récréatives pour toute la famille : ski, curling, motoneige et, bien sûr, hockey. Que l'on soit simple spectateur ou participant, les choix d'activités récréatives sont presque illimités.

Conclusion

Le Budget 2006 met à profit les avantages considérables du Manitoba. Vous trouverez ci-après deux annexes qui illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. La première, intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts des entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir page 14). La deuxième annexe est une comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts (voir page 22).

■ LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture et les arts font partie intégrante du mode de vie et de l'économie du Manitoba. Notre scène culturelle dynamique enrichit nos vies et trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans nos attractions de calibre international, de même que dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. En tant que secteur économique, la culture stimule notre créativité et notre croissance. C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement du Manitoba soutient activement la culture dans la province et en fait la promotion.

La scène culturelle et artistique manitobaine

Le Manitoba jouit de l'un des environnements culturels les plus diversifiés au Canada; d'ailleurs, plus du cinquième de sa population fait partie d'une minorité visible. Cette diversité, ajoutée à notre amour des arts et de la culture, crée un environnement qui favorise l'épanouissement artistique et culturel.

Les collectivités autochtones de la province sont parmi les plus grandes et les plus créatives au Canada, et de nouvelles initiatives instaurées par le gouvernement du Manitoba continuent d'enrichir ces collectivités. Un programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones, un programme d'éducation artistique s'adressant aux Autochtones et un programme portant sur la musique autochtone permettent de canaliser la richesse créatrice des collectivités autochtones et d'en faire profiter toute la population de la province. Lors d'une fin de semaine en novembre, le Manitoba accueillera les Canadian Aboriginal Music Awards de 2006 et lancera le nouveau Manito Ahbee Festival. Il s'agira d'une célébration extraordinaire de la culture et du patrimoine dynamiques des Autochtones de la province.

L'industrie culturelle du Manitoba continue à connaître beaucoup de succès et de jouir d'une très bonne réputation et d'une grande renommée sur les scènes nationales et internationales. L'automne dernier, l'écrivain manitobain David Bergen a reçu le prix Giller 2005, le prix littéraire canadien le plus important, pour son roman *The Time in Between*. Il est le premier Manitobain à recevoir ce grand prix. Le long métrage intitulé *Capote*, qui a été tourné au Manitoba, a reçu cinq nominations pour les Academy Awards® de 2006, notamment pour le prix du meilleur film. Ces prestigieuses nominations sont une première pour les longs métrages tournés dans la province. En outre, huit Manitobains et Manitobaines ont récemment été nommés pour les prix Juno de 2006. C'est la deuxième année de suite que le Manitoba récolte huit nominations pour les prix les plus prestigieux de l'industrie musicale du Canada.

La communauté francophone du Manitoba, la deuxième en importance parmi les communautés francophones hors Québec, est imprégnée de riches traditions. À Saint-Boniface, le quartier français de Winnipeg, se trouve le Centre culturel franco-manitobain qui abrite plusieurs organismes francophones dont L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge et le Cercle Molière, la plus ancienne troupe théâtrale professionnelle toujours en activité au Canada. D'autres collectivités francophones dans différentes régions de la province sont représentées par des organismes et des activités culturelles annuelles qui font du Manitoba un endroit où il fait bon vivre, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Tout au long de l'année, le Manitoba soutient une variété d'activités et d'organismes culturels qui enrichissent la vie de ses résidents et attirent de nombreux visiteurs dans cette province fière de sa diversité. Au Manitoba, on retrouve la plus importante communauté islandaise hors de l'Islande, l'une des plus grandes communautés philippines au Canada et de nombreuses communautés ukrainiennes et mennonites dynamiques.

Nombre des plus grandes attractions culturelles canadiennes se trouvent au Manitoba. Le Royal Winnipeg Ballet, de renommée internationale, a été l'une des premières troupes de danse fondées au Canada et se produit partout dans le monde. Le Manitoba Theatre Centre, l'Orchestre symphonique de Winnipeg, l'Opéra du Manitoba, le Musée des beaux-arts de Winnipeg, le Costume Museum of Canada, Lower Fort Garry et La Fourche ne sont qu'un échantillon des nombreux attraits dont est pourvu le Manitoba. Le Musée du Manitoba est l'un des endroits favoris des visiteurs et il a obtenu la cote trois étoiles du *Guide Michelin*.

Le Manitoba s'enorgueillit également de plusieurs attractions culturelles contemporaines, comme l'Institut d'art contemporain Plug In, le Winnipeg Film Group, le Platform: Centre for Photographic and Digital Arts et Urban Shaman, une galerie d'art autochtone gérée par des artistes qui présente des œuvres contemporaines d'arts visuels.

Entre autres lieux exceptionnels dans la province, mentionnons le centre Keystone récemment agrandi et le Western Centennial Auditorium, à Brandon, de même que le Prairie Theatre Exchange, le Rainbow Stage et le Manitoba Theatre for Young People. En 2004, les Manitobains et Manitobaines ont célébré l'ouverture du Centre MTS, un nouvel établissement sportif et culturel de 135 millions de dollars pouvant accueillir 15 000 spectateurs. Des sondages effectués par l'industrie du divertissement ont montré que le Centre MTS est l'un des lieux les plus occupés en Amérique du Nord. Le Centre MTS est l'un des nombreux nouveaux investissements dans le centre-ville de Winnipeg.

Il y a des festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba. En hiver, citons le Festival du Voyageur, qui charme des milliers de visiteurs dans le quartier français de Winnipeg. Plus au nord, le Northern Manitoba Trappers' Festival du Pas fait vivre l'esprit pionnier du Nord. À Brandon, des visiteurs accourent de partout au Canada pour assister au Royal Manitoba Winter Fair. En 2006, ces visiteurs bénéficieront du nouveau centre d'excellence en agriculture de Brandon.

Des visiteurs du monde entier assistent également aux festivals d'été de Winnipeg comme Folklorama, l'un des plus grands festivals culturels au monde. Les quelque 40 pavillons de Folklorama, élu meilleur festival au Canada, attirent plus de 400 000 visiteurs en deux semaines. Le Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang en importance parmi les festivals de ce genre en Amérique du Nord, a vendu plus de 66 000 billets en été 2005. Le Winnipeg Folk Festival attire plus de 55 000 personnes et apporte plus de 16 millions de dollars à l'économie provinciale. Le Festival de jazz de Winnipeg, le festival national ukrainien du Canada, qui a lieu à Dauphin, et le festival islandais Islendingadagurinn de Gimli, sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie dans tous les coins de la province. Certaines manifestations visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

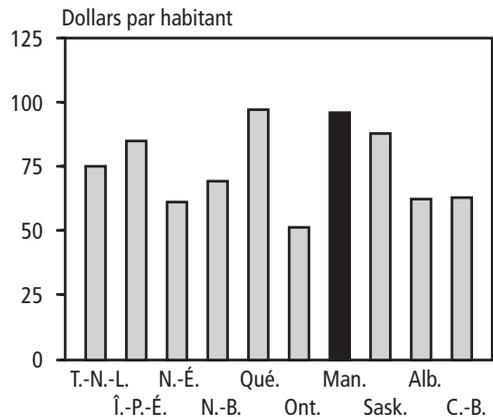
Aide de la province aux arts et à la culture

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie et de notre compétitivité économique. Le Manitoba figure parmi les provinces où le montant par habitant consacré aux arts et à la culture ainsi que le taux de participation à ce genre d'activités sont les plus élevés. Ce secteur emploie plus de 14 000 personnes. Une récente étude de la Canada West Foundation, intitulée *Culture and Economic Competitiveness*, souligne les retombées sociales positives des industries culturelles, dont l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, le renforcement de l'identité communautaire et de la cohésion sociale, et l'encouragement de la revitalisation communautaire.

La culture et les arts bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, la Province a alloué plus de 112 millions de dollars en aide directe au secteur culturel en 2003-2004, la dernière période de collecte de données sur la culture. Ces dépenses représentent 96 dollars par habitant, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces pour les dépenses dans ce domaine. En outre, la Province apporte une aide considérable à de nombreux organismes culturels manitobains grâce à des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance.

L'industrie de la réalisation de films et de vidéos est en croissance rapide dans la province, avec un budget de plus de 100 millions de dollars l'an passé. Au moyen du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, de la participation directe au capital et d'autres programmes, le gouvernement du Manitoba a alloué à cette industrie plus de 18,2 millions de dollars en aide directe en 2005-2006. En 2005, le gouvernement a annoncé qu'il raffermira son soutien à l'industrie de la production cinématographique dans la province, en améliorant le programme de crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du Manitoba.

Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture en 2003-2004, par habitant



Source : Statistique Canada

■ Annexe 1 – LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique du Manitoba, représentant environ 13 % du PIB provincial et deux tiers des exportations totales de marchandises vers l'étranger. Près de 70 % des exportations de marchandises de la province vers les États-Unis sont des produits manufacturés.

En 2005, le secteur manufacturier a employé 69 000 personnes, soit un travailleur manitobain sur huit. Il n'y a qu'au Québec et en Ontario que le secteur manufacturier emploie une plus grande proportion de la main-d'œuvre totale. De nombreux autres Manitobains travaillent dans des industries qui dépendent des activités manufacturières.

Taux effectif marginal d'imposition du Manitoba pour le secteur manufacturier

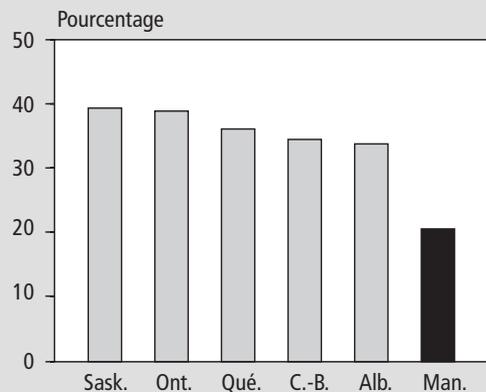
Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) est un outil de rechange de plus en plus utilisé pour la comparaison des conséquences du régime fiscal sur les décisions d'investissement. Dans l'ensemble, les résultats de l'analyse effectuée à l'aide du TEMI cadrent avec ceux du modèle de mesure de la compétitivité dans le secteur manufacturier du Manitoba. Des rapports récemment présentés par l'Institut C.D. Howe¹ et par le ministère des Finances du Canada² ont indiqué que le Manitoba a le TEMI le plus bas dans le secteur manufacturier à l'ouest du Nouveau-Brunswick. (Le TEMI est plus bas dans les provinces de l'Atlantique en raison du Crédit d'impôt à l'investissement offert par le gouvernement fédéral dans la région de l'Atlantique. En évaluant strictement les taxes et impôts provinciaux, on constate que le Manitoba a le TEMI le plus bas de toutes les provinces dans le secteur manufacturier).

Les tableaux de droite montrent le TEMI calculé du secteur manufacturier pour les six provinces à l'ouest des provinces de l'Atlantique, selon les études de l'Institut C.D. Howe et de Finances Canada. En raison des différences de méthodologie et l'utilisation de deux différentes années d'imposition, soit 2005 et 2010 respectivement, les deux études indiquent des valeurs différentes pour les TEMI. Dans les deux études, le Manitoba se classe au premier rang.

1 www.cdhowe.org/pdf/commentary_216.pdf

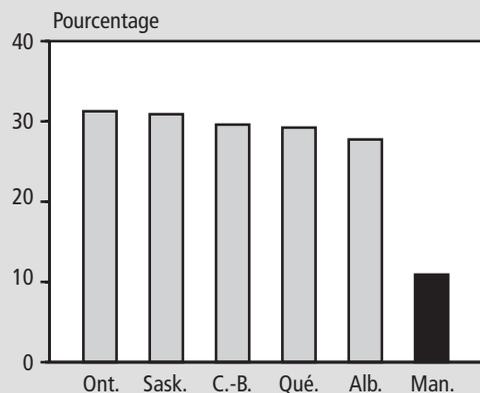
2 www.fin.gc.ca/taxexp/2005/taxexp2005_f.pdf

TEMI, Institut C.D. Howe, 2005



Source : *The 2005 Tax Competitiveness Report: Unleashing the Canadian Tiger*

TEMI, Finances Canada, 2010



Source : *Dépenses fiscales et évaluations 2005*

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et génère une grande variété de biens industriels et de biens de consommation, principalement des autobus urbains et interurbains, du matériel aérospatial, des produits chimiques et des engrais, de la machinerie, des produits pharmaceutiques, des viandes transformées, des légumes et produits céréaliers transformés, des meubles, du prêt-à-porter, du papier journal, des produits en matière plastique, des fenêtres manufacturées et des produits métalliques. Le Manitoba est le plus important fabricant d'autobus en Amérique du Nord. La plus grande usine de meubles du Canada, propriété de Palliser Furniture Ltd, est située au Manitoba. À Brandon, la deuxième ville en importance de la province, les Aliments Maple Leaf possèdent un établissement de transformation des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique. En outre, le Manitoba est un centre de l'aérospatiale qui occupe dans ce domaine le troisième rang en importance au Canada.

Le contexte commercial du Manitoba, à la fois concurrentiel et efficace sur le plan des coûts, continue d'attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas au monde. De plus, la main-d'œuvre du Manitoba est instruite et compétente, prête à profiter des possibilités que présente la croissance du secteur manufacturier.

Le ministère des Finances du Manitoba utilise un modèle de mesure de la compétitivité qui lui permet de comparer la structure fiscale et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, l'une petite et l'autre plus grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements des États américains. Les profils d'entreprises représentatives ont été actualisés à l'aide des données les plus récentes de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

Comparaison de la compétitivité entre différentes villes

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité en matière de coûts, de taxes et d'impôts de deux entreprises manufacturières, l'une petite et l'autre plus grande :

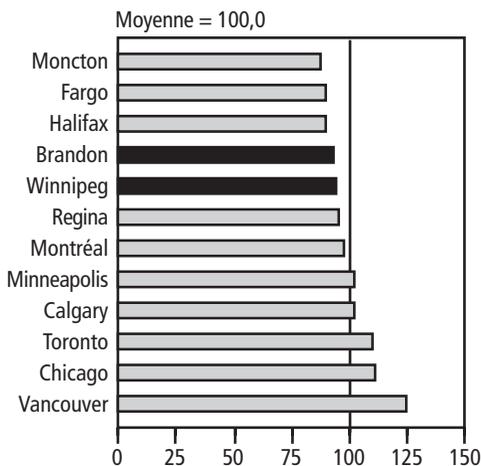
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- les bénéfices nets, avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- les taux de rentabilité interne.

L'analyse prend comme point de départ un modèle de coûts variables et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les tableaux qui suivent.

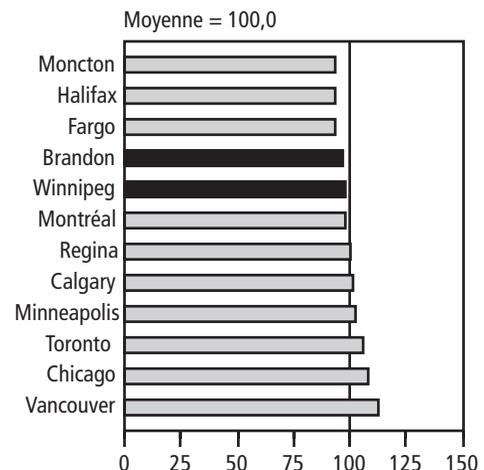
Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine de fabrication (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les taxes et les impôts ont un effet négligeable sur le coût net. Dans les centres urbains de plus grande taille, le coût net d'investissement a tendance à être supérieur à la moyenne, principalement à cause du coût des terrains et du coût de la main-d'œuvre chargée de la construction de l'usine. Les résultats illustrés cadrent avec ceux des années précédentes.

Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts

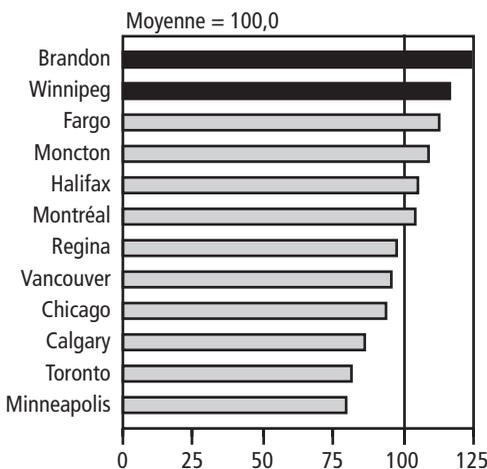
Le modèle calcule les bénéfices nets avant impôts en soustrayant d'un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée :

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêt;
- la dépréciation des immobilisations.

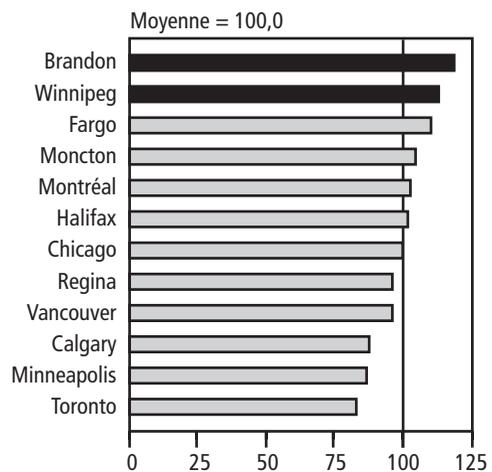
Le montant des bénéfices nets avant impôts permet de comparer la compétitivité du Manitoba en matière de coûts à celle des autres villes. Si pour une ville donnée, les bénéfices nets avant impôts sont plus élevés, cela signifie que les frais d'exploitation sont moins élevés dans ladite ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre : quatre millions de dollars pour la petite entreprise et 45 millions pour l'entreprise plus grande, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication sont exprimés comme un pourcentage des ventes et ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon et Winnipeg ont les bénéfices nets avant impôts les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille. Une main-d'œuvre instruite, compétente et productive, des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse en termes de coûts.

Bénéfices nets avant impôts Petite entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont générés en calculant les impôts bruts comme une proportion des bénéfices nets avant impôts sur la période de vingt ans.

Voici les taxes et impôts relatifs à l'exploitation qui sont utilisés dans l'analyse :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- les taxes professionnelles et impôts fonciers locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- les impôts sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte :

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et d'autres types d'aide financière fournie par le gouvernement et les tierces parties.

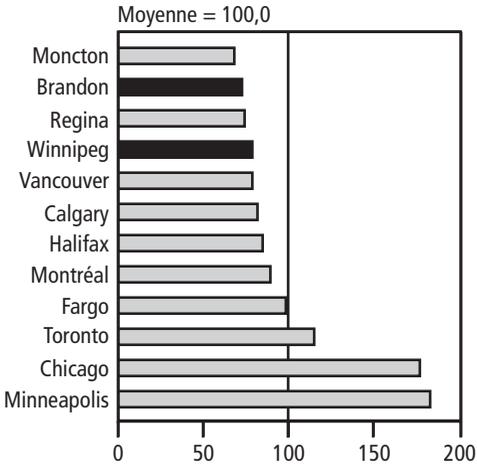
Les taux d'imposition réels au Manitoba sont nettement inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les villes manitobaines ont des taux d'imposition réels des petites entreprises plus bas que la moyenne des villes canadiennes. Pour les plus grandes entreprises, les taux d'imposition réels se situent dans la moyenne.

Compétitivité globale

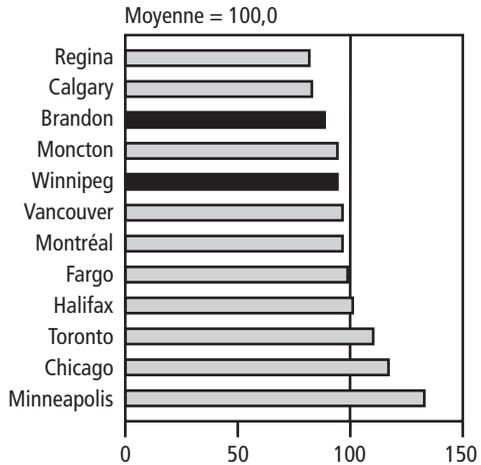
On mesure la compétitivité globale en comparant les taux de rentabilité interne. Lorsqu'une entreprise envisage de réaliser un investissement ou qu'elle cherche à savoir où s'implanter, ces taux sont souvent utilisés comme outil de prise de décision. Les tableaux suivants illustrent l'effet combiné des coûts, des taxes et des impôts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont nettement plus élevés que le taux moyen des villes incluses dans le modèle.

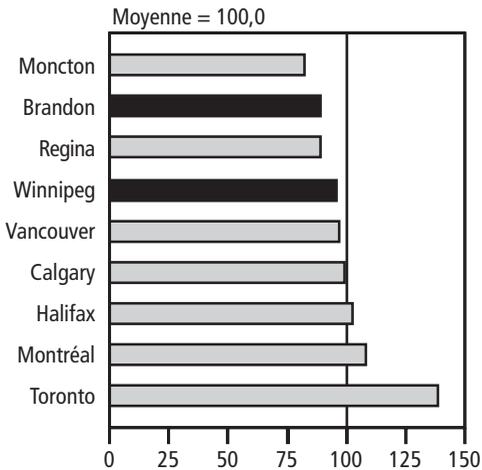
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière**



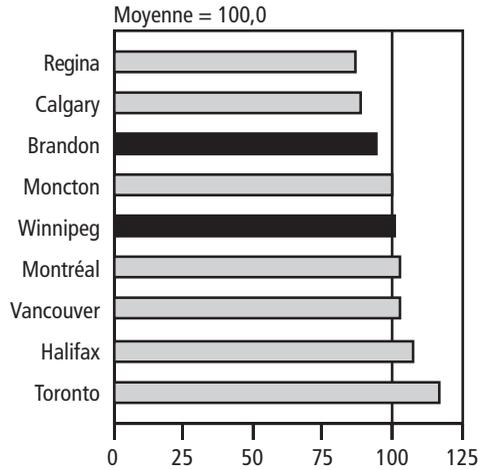
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière**



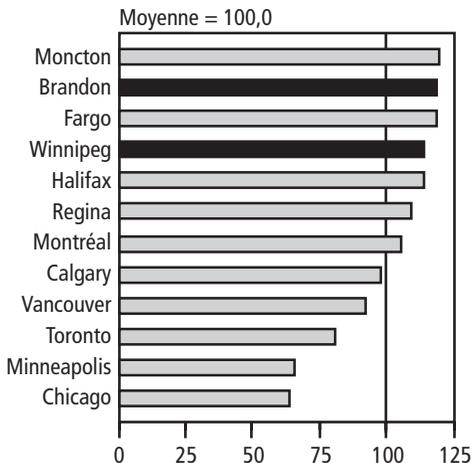
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**



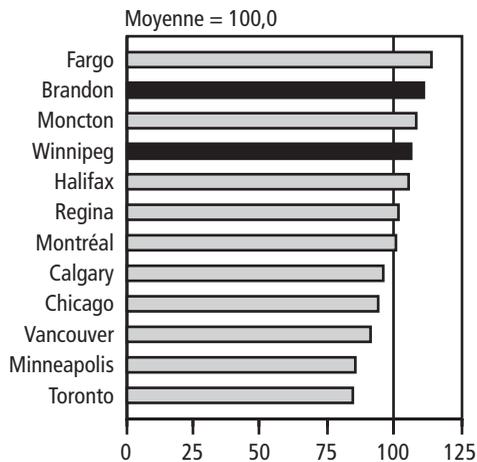
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**



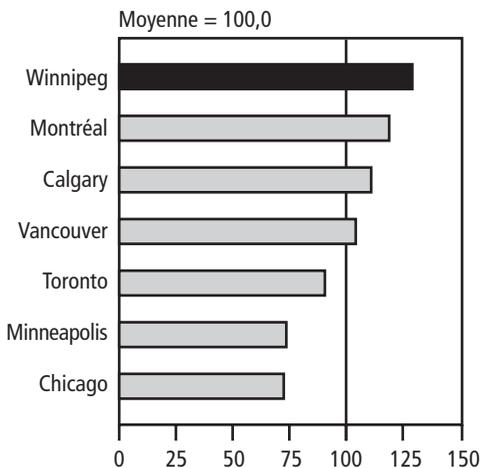
**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière**



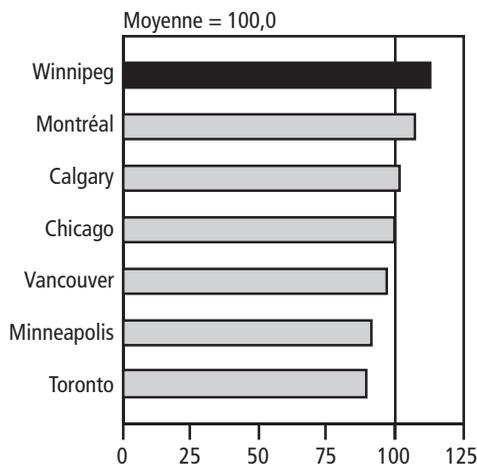
**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière**



**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière
Villes de plus de
500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière
Villes de plus de
500 000 habitants**



En ce qui concerne les meilleurs taux de rentabilité interne, Brandon se classe au deuxième rang des villes citées, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les plus grandes. Parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Winnipeg a le meilleur taux de rentabilité interne, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes.

■ CONCLUSION

Les résultats ci-dessus sont comparables à ceux des budgets précédents. Le Manitoba continue à maintenir un environnement très concurrentiel en matière de coûts, de taxes et d'impôts pour les petites et grandes entreprises de fabrication et de transformation. Le changement pour certaines autres villes du modèle s'explique en partie par l'ajustement des taux d'imposition du revenu dans plusieurs villes, par l'appréciation de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine, ainsi que par l'écart entre les taux d'intérêt du Canada et ceux des États-Unis.

■ ANNEXE 2 – COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2006

Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement des dépenses personnelles, des taxes et des impôts est parmi les meilleures au Canada.

Pour 2006, le Manitoba se classe au premier, deuxième ou troisième rang en ce qui concerne les totaux des dépenses les plus faibles des six catégories familiales types.

Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une des provinces les plus abordables pour ce qui est du coût de la vie, avec des coûts parmi les plus bas pour la garde d'enfant, la taxe sur l'essence, l'assurance automobile, l'électricité et le logement.

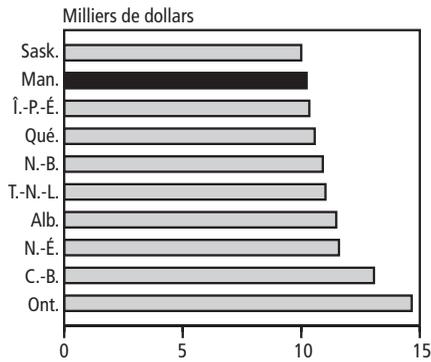
Les niveaux d'imposition modérés et le faible coût de la vie¹ permettent aux Manitobains et aux Manitobaines de profiter d'un niveau de vie élevé. Cela rend le Manitoba plus compétitif et en fait un lieu d'implantation plus attirant, tant pour les nouvelles entreprises que pour les entreprises en pleine expansion.

Une qualité de vie supérieure, des impôts et des taxes raisonnables : voilà les avantages du Manitoba!

1 Comprend les coûts suivants : loyer ou frais d'hypothèque, impôt foncier, transports en commun ou assurance automobile, garde d'enfant, téléphone, électricité et chauffage.

**Dépenses personnelles,
taxes et impôts annuels***
Célibataire
Revenu : 30 000 \$

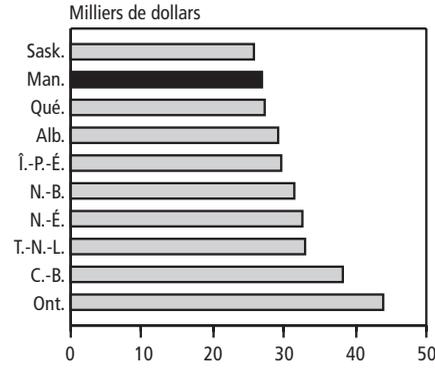
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au troisième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, les transports en commun, le téléphone, l'électricité et le chauffage.

**Dépenses personnelles,
taxes et impôts annuels***
Famille de quatre, deux revenus
Revenu total : 60 000 \$

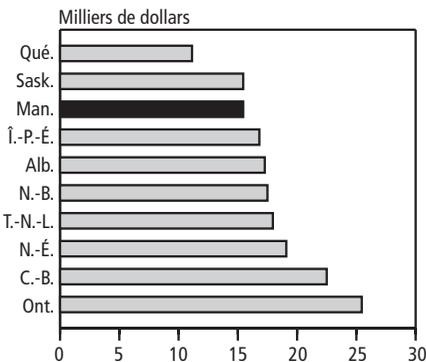
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au septième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

**Dépenses personnelles,
taxes et impôts annuels***
Parent seul
Revenu total : 30 000 \$

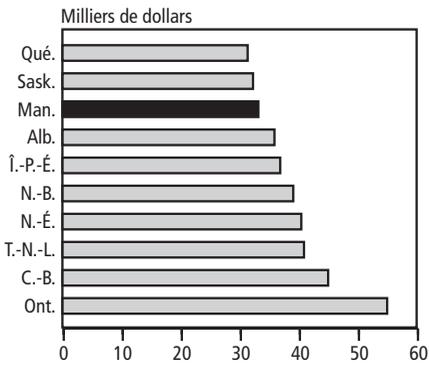
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au troisième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage, la garde d'enfant et les prestations pour enfants.

**Dépenses personnelles,
taxes et impôts annuels***
Famille de cinq, deux revenus
Revenu total : 75 000 \$

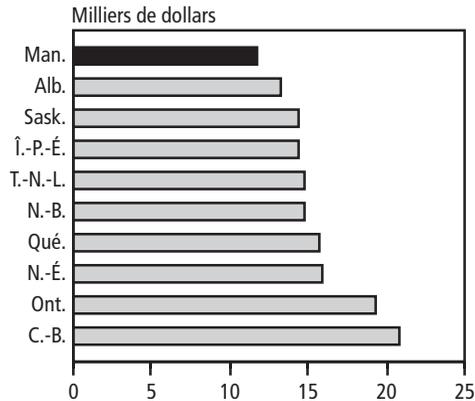
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au sixième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

**Dépenses personnelles,
taxes et impôts annuels***
Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 40 000 \$

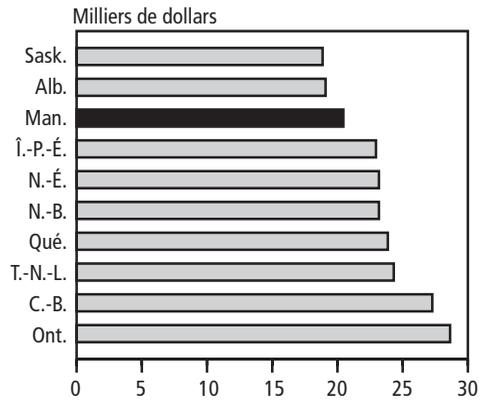
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays
- Prélèvements au quatrième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les prestations pour enfants, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

**Dépenses personnelles,
taxes et impôts annuels***
Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 60 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au cinquième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



* Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2006

Personne seule : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 091	1 333	2 047	1 823	1 152
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	0	300
Sous-total	1 739	1 861	2 047	1 823	1 452
Taxe sur les ventes au détail	344	0	384	378	450
Prélèvements provinciaux	2 083	1 861	2 431	2 201	1 902
Loyer	9 456	7 992	6 060	6 468	10 656
Électricité	316	491	577	332	617
Transport en commun	828	840	648	855	1 185
Téléphone	319	285	264	300	271
Coût de la vie	10 918	9 608	7 549	7 955	12 729
Total des dépenses	13 001	11 469	9 981	10 156	14 631
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	149	0	566	296	(222)
Cotisations d'assurance-santé	461	0	0	0	180
Sous-total	610	0	566	296	(42)
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(537)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	(1 070)
Taxe sur les ventes au détail	448	0	500	491	585
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	1 468	(357)	1 366	1 017	(233)
Loyer	12 528	9 696	7 284	8 196	12 624
Garde d'enfant	6 494	5 650	4 903	4 579	9 178
Électricité	407	617	712	417	773
Assurance automobile	1 313	1 294	906	1 045	2 304
Téléphone	319	285	264	300	271
Coût de la vie	21 060	17 542	14 069	14 536	25 150
Total des dépenses	22 528	17 185	15 435	15 553	24 917

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
					Personne seule : 30 000 \$
1 606	1 942	1 862	2 030	2 213	Impôt provincial sur le revenu
507	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>2 113</u>	<u>1 942</u>	<u>1 862</u>	<u>2 030</u>	<u>2 213</u>	Sous-total
337	721	706	627	753	Taxe sur les ventes au détail
<u>2 450</u>	<u>2 664</u>	<u>2 568</u>	<u>2 657</u>	<u>2 966</u>	Prélèvements provinciaux
6 744	6 708	7 512	5 832	6 468	Loyer
374	590	517	723	569	Électricité
756	672	720	816	756	Transport en commun
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>8 145</u>	<u>8 234</u>	<u>9 049</u>	<u>7 665</u>	<u>8 056</u>	Coût de la vie
<u>10 596</u>	<u>10 897</u>	<u>11 617</u>	<u>10 322</u>	<u>11 022</u>	Total des dépenses
					Parent seul
					avec un enfant : 30 000 \$
1 769	344	622	929	976	Impôt provincial sur le revenu
507	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>2 276</u>	<u>344</u>	<u>622</u>	<u>929</u>	<u>976</u>	Sous-total
(166)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 700)	(149)	0	0	0	Prestations pour enfants
504	938	917	815	979	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	414	330	Taxe sur l'essence
<u>248</u>	<u>1 423</u>	<u>1 850</u>	<u>2 158</u>	<u>2 285</u>	Prélèvements provinciaux
7 392	8 100	9 144	7 404	7 608	Loyer
1 820	5 962	5 980	4 940	5 425	Garde d'enfant
450	715	647	878	696	Électricité
1 063	1 049	1 233	1 095	1 586	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>10 996</u>	<u>16 090</u>	<u>17 304</u>	<u>14 611</u>	<u>15 578</u>	Coût de la vie
<u>11 244</u>	<u>17 513</u>	<u>19 153</u>	<u>16 769</u>	<u>17 863</u>	Total des dépenses

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2006

Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 315	787	1 689	2 100	1 139
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
Sous-total	2 611	1 843	1 689	2 100	1 589
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(450)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	(400)	(42)
Taxe sur les ventes au détail	798	0	1 031	964	1 194
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	3 249	1 573	3 020	2 894	3 035
Frais d'hypothèque	11 838	6 439	4 643	3 510	9 132
Impôt foncier	1 996	1 747	3 338	2 379	2 306
Chauffage	1 219	1 045	968	1 132	1 411
Électricité	588	869	982	587	1 084
Assurance automobile	1 421	1 376	1 078	1 006	1 982
Téléphone	319	285	264	300	271
Coût de la vie	17 381	11 761	11 272	8 913	16 186
Total des dépenses	20 630	13 334	14 293	11 807	19 221

Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	3 139	2 776	4 278	5 019	3 316
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	600
Sous-total	4 435	3 832	4 278	5 019	3 916
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	(400)	0
Taxe sur les ventes au détail	1 024	0	1 320	1 333	1 594
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	5 299	4 012	5 898	6 182	5 804
Frais d'hypothèque	15 234	8 932	5 310	6 539	13 831
Impôt foncier	2 569	2 424	3 817	4 431	3 493
Chauffage	1 475	839	1 262	1 229	1 696
Électricité	770	1 121	1 252	756	1 396
Assurance automobile	1 421	1 376	1 078	1 006	1 982
Téléphone	319	285	264	300	271
Coût de la vie	21 787	14 977	12 983	14 260	22 669
Total des dépenses	27 086	18 989	18 881	20 442	28 472

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$
2 510	2 520	2 759	2 698	3 119	Impôt provincial sur le revenu
1 014	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>3 524</u>	<u>2 520</u>	<u>2 759</u>	<u>2 698</u>	<u>3 119</u>	<u>Sous-total</u>
(280)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(3 073)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
(195)	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 422	1 789	1 776	1 411	1 994	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	414	330	Taxe sur l'essence
<u>1 732</u>	<u>4 599</u>	<u>4 845</u>	<u>4 523</u>	<u>5 443</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
7 048	4 405	5 274	3 926	3 808	Frais d'hypothèque
3 008	1 968	1 568	1 690	1 512	Impôt foncier
1 636	1 531	1 675	1 542	1 076	Chauffage
600	966	905	1 188	950	Électricité
1 342	1 048	1 247	1 136	1 663	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>13 905</u>	<u>10 182</u>	<u>10 969</u>	<u>9 776</u>	<u>9 272</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>15 637</u>	<u>14 781</u>	<u>15 815</u>	<u>14 299</u>	<u>14 714</u>	<u>Total des dépenses</u>

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
5 984	5 474	5 754	5 473	6 355	Impôt provincial sur le revenu
1 014	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 998</u>	<u>5 474</u>	<u>5 754</u>	<u>5 473</u>	<u>6 355</u>	<u>Sous-total</u>
(2 397)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 993	2 581	2 305	1 975	2 605	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	414	330	Taxe sur l'essence
<u>6 928</u>	<u>8 345</u>	<u>8 369</u>	<u>7 862</u>	<u>9 290</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 834	7 332	7 146	6 871	7 460	Frais d'hypothèque
3 681	2 736	2 544	2 958	2 693	Impôt foncier
1 908	2 177	2 312	2 313	1 787	Chauffage
751	1 217	1 163	1 498	1 203	Électricité
1 342	1 048	1 247	1 136	1 663	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>16 787</u>	<u>14 775</u>	<u>14 711</u>	<u>15 069</u>	<u>15 069</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>23 715</u>	<u>23 120</u>	<u>23 080</u>	<u>22 931</u>	<u>24 359</u>	<u>Total des dépenses</u>

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2006

Famille de quatre,

deux revenus : 60 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 424	1 892	2 899	3 312	1 296
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	300
Sous-total	2 720	2 948	2 899	3 312	1 596
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	(400)	(65)
Taxe sur les ventes au détail	1 024	0	1 320	1 333	1 594
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	3 789	3 218	4 669	4 590	3 566
Frais d'hypothèque	15 234	8 932	5 310	6 539	13 831
Impôt foncier	2 569	2 424	3 817	4 431	3 493
Garde d'enfant	11 264	9 600	7 356	6 938	15 291
Chauffage	1 475	839	1 262	1 229	1 696
Électricité	770	1 121	1 252	756	1 396
Assurance automobile	2 734	2 670	1 984	2 051	4 286
Téléphone	319	285	264	300	271
Coût de la vie	34 364	25 871	21 245	22 243	40 264
Total des dépenses	38 152	29 089	25 914	26 833	43 830

Famille de cinq,

deux revenus : 75 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 225	2 756	3 758	4 390	2 212
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
Sous-total	3 521	3 812	3 758	4 390	2 662
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	(400)	0
Taxe sur les ventes au détail	1 279	0	1 894	1 779	1 890
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	4 845	4 082	6 102	6 115	4 993
Frais d'hypothèque	15 234	8 932	5 310	6 539	13 831
Impôt foncier	2 569	2 424	3 817	4 431	3 493
Garde d'enfant	16 793	15 570	12 443	11 618	24 951
Chauffage	1 475	839	1 262	1 229	1 696
Électricité	770	1 121	1 252	756	1 396
Assurance automobile	2 734	2 670	1 984	2 051	4 286
Téléphone	319	285	264	300	271
Coût de la vie	39 893	31 841	26 332	26 923	49 924
Total des dépenses	44 738	35 923	32 434	33 038	54 917

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$
4 857	3 117	3 146	3 554	3 905	Impôt provincial sur le revenu
1 014	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>5 871</u>	<u>3 117</u>	<u>3 146</u>	<u>3 554</u>	<u>3 905</u>	<u>Sous-total</u>
(2 397)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 993	2 581	2 305	1 975	2 605	Taxe sur les ventes au détail
501	435	465	621	495	Taxe sur l'essence
<u>5 968</u>	<u>6 133</u>	<u>5 916</u>	<u>6 150</u>	<u>7 005</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 834	7 332	7 146	6 871	7 460	Frais d'hypothèque
3 681	2 736	2 544	2 958	2 693	Impôt foncier
3 437	9 283	10 496	7 306	9 300	Garde d'enfant
1 908	2 177	2 312	2 313	1 787	Chauffage
751	1 217	1 163	1 498	1 203	Électricité
2 405	2 097	2 480	2 231	3 249	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>21 287</u>	<u>25 107</u>	<u>26 440</u>	<u>23 470</u>	<u>25 955</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>27 255</u>	<u>31 240</u>	<u>32 356</u>	<u>29 620</u>	<u>32 961</u>	Total des dépenses
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$
6 981	4 379	4 426	4 825	5 386	Impôt provincial sur le revenu
1 014	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>7 995</u>	<u>4 379</u>	<u>4 426</u>	<u>4 825</u>	<u>5 386</u>	<u>Sous-total</u>
(2 821)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 743	3 162	2 974	2 782	3 530	Taxe sur les ventes au détail
501	435	465	621	495	Taxe sur l'essence
<u>8 419</u>	<u>7 975</u>	<u>7 865</u>	<u>8 228</u>	<u>9 410</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 834	7 332	7 146	6 871	7 460	Frais d'hypothèque
3 681	2 736	2 544	2 958	2 693	Impôt foncier
5 257	15 263	16 476	12 246	14 725	Garde d'enfant
1 908	2 177	2 312	2 313	1 787	Chauffage
751	1 217	1 163	1 498	1 203	Électricité
2 405	2 097	2 480	2 231	3 249	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>23 107</u>	<u>31 087</u>	<u>32 420</u>	<u>28 410</u>	<u>31 380</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>31 526</u>	<u>39 062</u>	<u>40 284</u>	<u>36 638</u>	<u>40 791</u>	Total des dépenses

NOTES

Les mentions de taxes et d'impôts¹, de frais et de coût de la vie sont basées sur des renseignements disponibles en date du 1^{er} février 2006 sur les principaux centres urbains suivants de chaque province : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Impôt provincial sur le revenu. Les calculs se rapportent aux situations suivantes : une personne seule, locataire, ayant un revenu gagné de 30 000 \$; un parent seul, locataire, ayant un enfant et un revenu gagné de 30 000 \$; et trois propriétaires ayant un revenu gagné de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les familles biparentales correspondent à l'un des modèles suivants : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60 % du revenu familial, et l'autre 40 %. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde d'enfants particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. En ce qui concerne les familles à deux revenus, les frais de garde d'enfant ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

Prestations pour enfants. Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Taxe sur les ventes au détail. Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages (2000)* de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2006 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

Taxe sur l'essence. Les calculs ont comme base une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à véhicule unique, et de 3 000 litres pour les familles à deux revenus totalisant 60 000 \$ et 75 000 \$ respectivement. Sont incluses respectivement la taxe de 6 cents du litre à Vancouver et celle de 1,5 cent du litre à Montréal. La taxe de vente provinciale a été appliquée au prix de gros à l'Île-du-Prince-Édouard.

Cotisations d'assurance-santé. Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. Les cotisations au régime d'assurance-médicaments du Québec sont incluses dans cette catégorie.

Frais d'hypothèque. On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, respectivement, selon l'*Étude sur le prix des maisons au Canada* de Royal LePage (quatrième trimestre 2005). L'hypothèque de 25 ans est amortie sur cinq ans à un taux d'intérêt de 6,33 %.

1 Les tableaux tiennent compte des changements budgétaires de 2006 pour la Colombie-Britannique et le Manitoba seulement.

Impôt foncier. Les calculs sont faits en se basant sur la valeur imposable d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'*Étude sur le prix des maisons au Canada* de Royal LePage (quatrième trimestre 2005).

Loyer. Les chiffres proviennent de l'*Enquête sur les logements locatifs* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2005) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas d'une personne célibataire et de deux chambres à coucher dans le cas d'une famille monoparentale.

Garde d'enfant. Frais moyens de garde d'enfant à temps plein dans trois situations : garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde avant et après l'école d'un enfant de sept ans; et camp de jour de six semaines pendant l'été pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 7 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories*, et ont été mis à jour grâce à un sondage par téléphone et sur Internet qui portait sur différentes villes.

Assurance automobile. Les calculs portent sur l'utilisation d'une automobile de modèle Chevrolet Impala 2003 par des familles où il y a deux parents. La couverture comprend une assurance responsabilité civile d'un million de dollars et une franchise tous risques de 200 \$ en Saskatchewan et au Manitoba, de 250 \$ en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, et de 300 \$ en Colombie-Britannique. Le conducteur est marié et âgé de 35 ans, et il n'a eu aucun accident depuis sept ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail, un trajet de 15 km dans chaque sens. Les deux familles à deux revenus, qui gagnent respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, sont également assurées pour une automobile Chevrolet Cavalier 2000, dont la couverture et l'évaluation du risque que pose le conducteur sont identiques à celles de l'Impala. Les calculs relatifs à la famille monoparentale se rapportent également à une automobile 2000 de marque Chevrolet Cavalier. Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis par la Société d'assurance publique du Manitoba; les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de huit à douze des principaux assureurs privés se trouvant dans ces provinces.

Transports en commun. On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois de février 2006. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur l'achat quotidien d'un billet adulte sur 240 jours ouvrables.

Chauffage domiciliaire. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 2 300 mètres cubes de gaz naturel pour une maison en rangée de catégorie standard, et une consommation annuelle de 3 450 mètres cubes pour une maison à deux étages de catégorie standard. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU. Les prestations de remboursement des frais de chauffage domiciliaire ont été déduites des coûts de chauffage domiciliaire pour l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador.

Électricité. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 9 000 kWh dans le cas d'une famille ayant deux parents et gagnant 40 000 \$, de 12 000 kWh pour les deux familles ayant deux parents et gagnant respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, de 6 000 kWh pour une famille monoparentale, et de 4 500 kWh pour un locataire. Le coût n'inclut ni les taxes ni les frais municipaux, et il est basé sur le tarif résidentiel en vigueur le 1^{er} février 2006.

Téléphone. Il s'agit du tarif résidentiel de base.